



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impossibilité pour les jeunes au pair d'obtenir un visa D long séjour

Question écrite n° 31926

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des jeunes au pair qui ne peuvent actuellement obtenir de visa D long séjour pour venir en France. Dans le cadre de la crise du covid-19 que la France traverse, l'importance des mesures mises en place par le ministère des affaires étrangères est tout à fait compréhensible, cependant alors que les étudiants étrangers qui sollicitent un visa D long séjour pour venir en France l'obtiennent sans difficultés, les jeunes au pair qui entrent dans la même catégorie de visa long séjour D ne peuvent même pas obtenir de rendez-vous de la part des consulats. Pour rappel, ces jeunes au pair de par leur enthousiasme, leur envie de découvrir la France et sa culture participent au rayonnement de la culture française dans le monde d'autant plus qu'ils auront partagé le quotidien de familles françaises. À leur retour dans leur pays d'origine ils font partie des meilleurs ambassadeurs de la France. Du fait qu'ils reçoivent un hébergement complet de la part de leur famille d'accueil, ils se trouvent en parfaite sécurité sanitaire. De leur côté les familles d'accueil qui ont noué des contacts étroits avec les jeunes au pair sont dans l'incertitude quant à l'arrivée de ceux-ci. Bien souvent elles se sont préparées à les accueillir, et ont fondé leur organisation familiale à la rentrée scolaire sur la présence de ces jeunes au sein de leur famille.

L'incompréhension est donc totale dans les familles comme chez les jeunes de constater que les étudiants obtiennent leur visa alors que les jeunes au pair, qui font partie de la même catégorie, à savoir « visa long séjour catégorie D », ne sont même pas autorisés à solliciter un visa auprès des consulats de France à l'étranger. Il lui demande ce qui s'oppose à ce que le Gouvernement traite de la même manière les étudiants étrangers et les jeunes au pair dans l'attribution de visas long séjour.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31926

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2020](#), page 5592

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)